RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00554
Numéro SIREN : 412 849 432
Nom ou dénomination : ABC DU NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 11429

Cabinet Pierre JOUIS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
371, rue Charles Mathurin
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER

ABC DU NETTOYAGE
Société à Responsabilité Limitée
Immatriculée au RCS de COUTANCES sous le numéro 533 942 140
Rue des Métiers
Zone artisanale du Chesnot
35160 BRETEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ABC DU NETTOYAGE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ABC DU NETTOYAGE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'Assemblée Générale de la société **ABC DU NETTOYAGE,**

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 juillet 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de ses caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels au 31 mars 2021 sont les informations comptables les plus récentes.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes annuels. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. Enfin, la crise sanitaire n'étant pas achevée, d'autres conséquences à venir, notamment d'origine externe à l'entreprise, pourraient affecter celle-ci sans qu'il soit possible aujourd'hui d'en évaluer la portée.

Au 31 mars 2021, la situation financière de la société se présente de la façon suivante :

L'actif est principalement composé des éléments suivants :

- Les immobilisations représentent 184 k€ dont 149 k€ pour le fonds commercial. Cette valeur représente 26% du chiffre d'affaires 2021.
- La valeur du fonds de commerce, composé du fonds commercial et des immobilisations corporelles, est de 174 K€ soit 29 % du chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 mars 20212021.
- Le poste clients s'élève à 142 k€, ce qui représente 72 jours de crédit clients contre 69 jours l'exercice précédent.
- Les disponibilités s'élèvent à 63 k€ contre 18 k€ l'exercice précédent.

Le fonds de commerce, les clients et la trésorerie représentent ensemble 379 k€ soit 93 % du total du bilan.

Le passif est principalement composé des éléments suivants :

- Les capitaux propres sont de 250 k€ pour un capital social de 8 k€. Ils représentent 62 % du total du passif.
- Le protocole de cession qui nous a été remis fait état d'un prix de cession provisoire de 403 900 €, ce qui confirme, si besoin était, que le montant des capitaux propres au bilan n'est pas surévalué. Le prix définitif sera établi sur la base d'arrêté de comptes au 31 août 2021.
- Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 110 k€ soit 27 % du total du passif. Elles comprennent :
 - Les rémunérations dues : 20 K€
 - Les congés payés pour 25 k€ et les charges sociales et fiscales pour 5 k€ soit ensemble : 30 k€
 - La TVA collectée sur dû clients : 30 k€
 - La TVA à décaisser : 8 k€

Ces trois postes représentent 83 k€ soit 75 % des dettes fiscales et sociales.

L'ensemble des postes ainsi présentés représente 333 k€ soit 82 % du total du passif.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élève à 598 k€, en augmentation de 4.16 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 40.7 k€ contre 21.7 k€ l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice 2021 s'établit à 38.3 k€ contre 24 k€ l'exercice précédent.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Pair-Sur-Mer

Le Commissaire aux Comptes et à la Transformation

CABINET PIERRE JOUIS SAS

Pierre JOUIS